

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11/03/1999
relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de la **SA VENTIS**, Rue As Poix 4/D à 7500 Tournai, en vue d'obtenir le permis unique pour l'**implantation d'un parc de 12 éoliennes d'une puissance unitaire maximale de 7,2MW, de deux cabines de tête, d'un poste de transformation, et au démantèlement du parc existant de 18 éoliennes**, au Parc Eolien de Dour-Quévrain-Hensies, situées le long de la Route Boussu-Quévrain.

L'autorité compétente pour statuer sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué.

Le projet est soumis à enquête publique en vertu de l'article 90 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et des articles D.29-7 et suivants du Code de l'Environnement. La durée de l'enquête publique est de 30 jours s'agissant d'un projet de catégorie B (articles D29-13, §1er du Code de l'Environnement).

Le projet est soumis à une étude d'incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du : 27/02/2026.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
20/02/2026	27/02/2026	Administration communale de Bernissart Service des Travaux - Urbanisme Rue du Fraity, 76 7320 Bernissart le 30/03/2026 à 15h	Collège communal Place de Bernissart, 1 7320 Bernissart

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

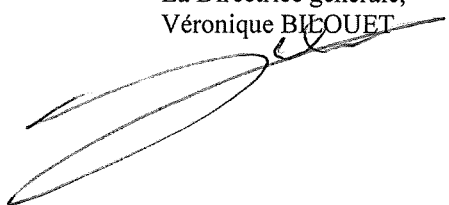
Le dossier peut être consulté, **SUR RDV**, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, au Service des Travaux, tous les jours ouvrables de 8h15 à 11h45 et de 12h45 à 16h15, ainsi que les mardis jusque 20h. Pour les consultations, RDV doit être pris au plus tard 24h à l'avance auprès de M. Patrick Dujardin (069/59.00.65 - patrick.dujardin@bernissart.be)

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

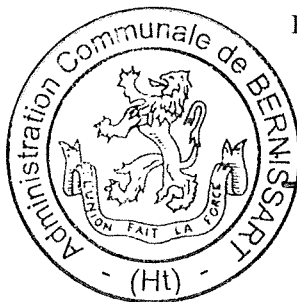
- du demandeur : SA VENTIS - M. Benoît MAT - Rue As Pois n° 4/D à 7500 Tournai (069/59.01.27) ;
- du Fonctionnaire technique : SPW-DPA-Mons - Place du Béguinage n° 16 à 7000 Mons (065/32.82.00) ;
- du Fonctionnaire délégué : SPW-Aménagement du Territoire - Place du Béguinage n° 16 à 7000 Mons (065/32.80.11).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès des communes concernées dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

La Directrice générale,
Véronique BILLOUET



PAR LE COLLEGE :



Le Bourgmestre,
Roger VANDERSTRAETEN

